

## COMMUNIQUE N°03

### De la Commission Ad-hoc chargée des élections de l'ONCA.

- 1) Comme suite au report de la date des élections et disposant davantage de délais ;
- 2) Soucieux de favoriser une participation plus élargie des candidats ;

**La commission décide de la réouverture de la liste des candidatures durant la période allant de ce jour jusqu'au  
DIMANCHE 31 MARS 2024 A 15 H 00.**

En conséquence, elle invite :

- 1) les éventuels nouveaux candidats à présenter leur demande en ligne et en déposant celle-ci auprès du secrétariat de l'ONCA, en respectant toutefois, la nouvelle échéance ;
- 2) les neuf candidats dont les manuscrits n'ont pas été déposés dans les délais auprès du secrétariat de l'ONCA, à les soumettre avant la nouvelle échéance précitée ;
- 3) Les candidats précédemment enregistrés, à se conformer aux exigences légales qui permettent de postuler régulièrement aux élections au cas où leur candidature initiale n'y répondait pas.

Par ailleurs ;

- Considérant avec profonde tristesse et grande consternation les déclarations et écrits violents et haineux de certains membres sur les réseaux sociaux ;
- Attendu que ces comportements sont en totale contradiction avec les valeurs fondamentales et déontologiques de la profession ;

La commission condamne fermement ces propos insensés gratuits tout en invitant à de la retenue. Elle tient à rassurer l'ensemble et réaffirme son engagement indéfectible à préserver un climat professionnel sain et équitable, ouvert à tous, sans distinction.

La commission souhaite à tous les candidats un franc succès et espère que les meilleurs d'entre eux l'emporteront dans un esprit de sérénité, de respect mutuel et de transparence totale.



LE PRESIDENT,